

Lettres de noblesse et d'armoiries de familles genevoises [suite]

Autor(en): **Deonna, Henry**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **32 (1918)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-744798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lettres de noblesse et d'armoiries de familles genevoises,

par Henry Deonna, Dr en droit.

(Suite).

Céard. *Nicolas Céard*, 1745, † 1821, ingénieur en chef de la Bresse, Bugey et Pays de Gex en 1786; maire de Versoix 1790-92; ingénieur en chef du Département de l'Ain 1792; inspecteur général des Ponts et Chaussées, officier de la Légion d'honneur 1814.

Il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 28 octobre 1808.

Son fils *Robert-Louis-Astolphe Céard*, né à Versoix 1781, † à Genève 1860, fut reçu Bourgeois d'honneur de Genève en 1814, devint procureur-général, et fut décoré de la Légion d'honneur; il laissa deux filles, Mesdames Charles Odier et Pierre Odier.

Cette famille est originaire de St-Martin-d'Arconoise, en Champagne.

Armes concédées: *tiercé en fasce: au 1^{er} de sable à trois flèches d'argent; au 2^e de gueules à la croix de la Légion d'honneur d'argent (insignes de chevalier de l'Empire); au 3^e d'azur au bouquetin d'argent posé sur un rocher du même.*

(Galiffe VII, p. 31; Dictionnaire des anoblis).

Girard dit Guerre. *Jean Pierre-Maurice Girard dit Guerre*, né à Genève 1750, † à Arras 1811; connu sous le nom de «Girard dit Vieux» qu'il avait adopté.

Sergent dans le régiment des Gardes-Suisses au service de France, il revint à Genève après douze ans d'absence. S'étant compromis lors des troubles de 1781, il dut s'enfuir en France, tandis qu'on le condamnait à Genève, à mort par contumace.

Il monta rapidement en grade, se couvrit de gloire dans plusieurs opérations et était nommé général de brigade le 12 brumaire an II.

En 1798, il fut chargé d'opérer la réunion de Genève à la France et commanda onze mois dans cette ville.

Napoléon I^{er} le créa grand officier de la Légion d'honneur et baron de l'Empire le 16 juillet 1809, en récompense des services rendus aux batailles d'Essling et de Wagram.

Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile. Il eut un fils, chef d'escadron de cavalerie légère au service de France qui n'a pas laissé de descendance. Sa famille, d'origine italienne, «Girardi ditto Guerra», vint de Faëto et fut reçue à la Bourgeoisie en 1617.

Les anciennes armes étaient: *d'azur à la girarde d'argent, tigée et feuillée de même*; celles conférées au baron Girard par lettres patentes du 31 décembre 1809 sont: *coupé: le premier parti de sable au casque d'or, accompagné de trois étoiles du même, 2 et 1, et de gueules au signe des barons tirés de l'armée; le second, d'or à deux fasces superposées d'azur accompagnées de trois molettes, une en chef, deux en pointe, du même.*

(Galiffe p. 331; Armorial genevois, 2^e éd.; Dr Robinet, Dictionnaire; de Montet, op. cit.; Dictionnaire des anoblis).

de la Rüe. *Antoine de la Rüe*, 1758, † 1845, sénateur de Gênes, du Conseil Représentatif. Il fut créé chevalier de l'Empire par Napoléon I^{er}, par lettres patentes du 28 novembre 1809.

Les de la Rüe viennent de Lessines, en Flandre wallonne; ils furent admis à la Bourgeoisie en 1588.

Famille actuellement éteinte.

Par arrêté du Conseil d'Etat de Genève du 17 avril 1906, M. Hippolyte Aubert (fils d'Edouard Aubert de la Rüe) a été autorisé d'ajouter à son nom celui de *De la Rüe* et de porter ainsi que ses descendants le nom d'*Aubert De la Rüe*.

Armes: *d'azur au demi-lion issant d'argent tenant entre ses pattes une rose du même.*

Cimier: *un lion issant d'argent tenant de la patte dextre une rose du même.*

Devise: «*Sola nobilitas virtus*».

D'autres *de la Rue*, fondeurs et horlogers, venus à Genève au XV^e siècle, possédaient au XVIII^e siècle, une copie de lettres de noblesse obtenues dans le XV^e siècle par un de leurs ancêtres d'un empereur. (Lettre de M. André de la Rüe, 1783). Il y a eu une réception à la Bourgeoisie en 1458 d'un *Johannes de Rua* et en 1503, d'un *Nicod*, le premier de Meinier, le second de Luysin. Une famille vaudoise du même nom portait: *d'azur à 3 copeaux de montagne de sinople surmontés de 2 roues de gueules, la senestre brochant sur la dextre en cœur.* Ces armes rappellent fort celles des *de Rolle* (voir ce nom dans mon travail p. 7 des *Archives heraldiques* 1917); n'y aurait-il pas eu quelque confusion à ce sujet? et les de la Rue de Genève et ceux de Rolle n'auraient-ils pas cru descendre des de Rolle dont ils auraient pris les armes?

(Almanach généalogique suisse I, p. 466; Galiffe III, p. 172; Dictionnaire des anoblis; Armoriaux genevois et vaudois).

Richter. *Jean-Louis Richter*, né à Genève 24 octobre 1769, † à Paris 24 décembre 1840.

Nommé capitaine dans la cavalerie de la légion Allobroge (1792), il servit à l'armée des Alpes et fit les campagnes des Pyrénées-orientales, d'Italie, de Suisse et d'Egypte; colonel de cuirassiers en 1806. Il se signala aux batailles d'Austerlitz, Eylau, Friedland, Essling et Wagram, fut nommé général de brigade en 1811, créé baron de l'Empire par lettres patentes du 25 mars 1809, confirmées le 25 mai 1816.

Il prit part à la campagne de Russie, commanda le département de la Meuse et fut admis, en 1827, à la retraite avec le titre de lieutenant-général honoraire; il était commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre de St-Joachim de Bavière, et chevalier de St-Louis et de la Couronne de fer.

A Genève, il siégea au Conseil Représentatif en 1820.

Il épousa, 5 avril 1802, Marguerite Ferey, dont il eut deux fils, l'aîné † jeune, le second eut huit enfants dont deux seraient encore vivants.

Jean-Jost Richter, père du général, originaire de Francfort, avait été reçu habitant de Genève en 1766.

Armes (anciennes): *d'azur à une justice de carnation habillée d'argent, tenant de sa main dextre une épée d'argent et de sa senestre une balance d'or, les yeux bandés d'argent*; celles de la concession sont inconnues.

(Firmin Didot, Nouvelle biographie générale; Sordet, Dictionnaire des familles genevoises; Dictionnaire des anoblis; Intermédiaire des chercheurs LXXIII p. 447, LXXIV p. 78; Annuaire héraldique 1895; capit. de Vallière: «Honneur et fidélité» p. 650).

Dutruy. *Jacques Dutruy*, né à Genève 1762, † 27 avril 1836. Il fit dans son enfance un apprentissage d'émailleur, puis, entra au service de France, comme grenadier dans le régiment de Bourgogne en 1782; sous-lieutenant en 1792, il devenait en 1793 général de brigade.

Commandeur de la Légion d'honneur en 1804; en 1806 il cessa de faire partie de l'armée active.

Napoléon I^{er} le créa baron de l'Empire le 18 août 1809. En 1815, il reprit le commandement d'une brigade de gardes nationales avec le grade de maréchal de camp. Retiré du service à la seconde Restauration, il vint finir ses jours à Genève, suivant de Montet, à Choisy-le-Roi (Seine), suivant le Dr Robiquet.

Il laissa un fils, Emile-René, baron d'Utruy (sic), commissaire de police de la République de Genève, † à Genève, sans enfants, 19 mai 1858, à 60 ans.

L'Armorial de l'Empire indique qu'il ne lui fut pas octroyé d'armoiries, le décret le créant baron n'ayant pas été suivi de lettres patentes; il prit néanmoins les armes suivantes qui figurent sur le testament olographe de son fils, déposé chez Jacob-Adolphe-Isaac Vignier, notaire à Genève, le 22 mai 1858.

Armes: *coupé, au premier parti d'or et de gueules, l'or chargé de trois étoiles d'azur, le gueules au signe des barons tirés de l'armée (une épée d'argent en pal), au second, d'azur aux deux lettres d'argent H. D.*

(de Montet, op. cit.; Actes notariés; Dr Robiquet, Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire, 1879-1815; Intermédiaire des chercheurs LXXIII p. 408).

Roger. *Salomon-Louis Roger*, né à Genève le 29 novembre 1765, † 4 octobre 1845. Lui et son frère (voir ci-dessous) s'établirent en France où ils prirent la direction d'un établissement financier qui fit de grandes et heureuses spéculations en immeubles et en fournitures pour les armées. Tous deux se firent naturaliser français.

Salomon-Louis fut maire de Villeron (Seine-et-Oise), et créé baron de l'Empire, par Napoléon I^{er}, sur institution d'un majorat volontaire de 13000 francs, composé du domaine de Guitry dans l'Eure, par lettres patentes du 17 mai 1810, enregistrées à la Cour impériale de Rouen le 19 juin 1810; il fut confirmé dans son titre le 3 avril 1816 et le 9 mai 1817.

Les armes concédées sont: *écartelé, au 1^{er} de sable au casque taré de profil, panaché de trois plumes, le tout d'argent; au 2^e des barons maires (de gueules à la muraille crénelée d'argent); au 3^e d'azur au chevron d'or accompagné en*

chef de deux étoiles et en pointe d'une quintefeuille, le tout d'argent ; au 4^e d'azur au lion d'or traversé en barre d'une flèche d'argent.

Il fut père de trois fils: 1^o Jean-Louis, baron Roger, 1802, † 1848, père de deux filles; 2^o André-Hélène, baron Roger, 1804, † 1880, dont un fils; 3^o Alfred-Octave Roger de Sivry, né 1810, † . . . , autorisé par décret impérial du 26 décembre 1854 à ajouter à son nom celui de «de Sivry», qui était celui de sa femme née Bourelle de Sivry, dont un fils et une fille.

Daniel Roger, né à Genève 1770, † à Paris le 24 mars 1829, était le frère cadet du baron Salomon-Louis; il fut président du Canton de Gonesse et membre du collège électoral de Seine-et-Oise. Créé baron de l'Empire, sur institution d'un majorat volontaire de 8400 francs consistant en une ferme dite du Colombier, à Coubert, Seine-et-Marne, par lettres patentes du 10 février 1809; confirmé dans son titre le 15 mars 1817.

Son fils unique *Edouard-Léon comte Roger du Nord*, fut autorisé à relever le titre de comte de son beau-père le baron Armand-Charles Guillemot, lieutenant-général, ambassadeur, créé d'abord comte en 1824, puis baron-pair en 1829, par ordonnance royale et lettres patentes du 16 juin 1830; secrétaire d'ambassade, ministre plénipotentiaire, député puis sénateur du Nord, officier de la Légion d'honneur, né 1803, † 1881; il eut un fils mort jeune et une fille.

Armes (1809): *écartelé, au 1^{er} de sable au casque grillé et panaché d'argent ; au 2^e des barons membres du collège électoral (de gueules à la branche de chêne en bande d'argent) ; au 3^e d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une quintefeuille, le tout d'argent ; au 4^e d'azur au lion rampant d'or, au comble de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

Les anciennes armes de la famille sont: *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une quintefeuille, le tout d'argent.*

La famille Roger, venue de Nyon au pays de Vaud, est sans doute originaire de France; elle est éteinte en Suisse. Le père des deux barons Roger, Urbain Roger, négociant, fut reçu habitant de Genève le 10 août 1750 et admis à la Bourgeoisie en 1757.

(Vicomte A. Révérend, *Armorial du premier empire*, tome IV, p. 159-160; *Intermédiaire des chercheurs et curieux* LXXV 155-157; A. de Montet, *Dictionnaire biographique des genevois et des vaudois*; *Dictionnaire des anoblis*; Rietstap; *Armorial vaudois*).

de Lessert. *Jules-Paul-Benjamin de Lessert*, 1773, † 1847, financier, membre de l'Institut de France, vice-président de la Chambre des Députés, fondateur des Caisses d'Épargne en France, chef de légion de la Garde Nationale, fut créé baron de l'Empire par décret du 15 août 1810 (lettres patentes datées de Saint-Cloud le 19 septembre, scellées le 21).

Plusieurs de ses biographes indiquent à tort le 19 septembre 1812.

Voici la teneur du diplôme:

«Napoléon par la grâce de Dieu Empereur des Français, Roi d'Italie, «Protecteur de la Confédération du Rhin.

«Par l'article treize du premier Statut du 1^{er} mars 1808 nous nous sommes
«réservé la faculté d'accorder les titres que nous jugeons convenables, à ceux
«de nos sujets qui se seront distingués par des services rendus à l'État et à
«Nous. La connaissance que nous avons du zèle et de la fidélité que notre cher
«et amé le sieur Delessert a manifesté pour notre service, nous a déterminé à

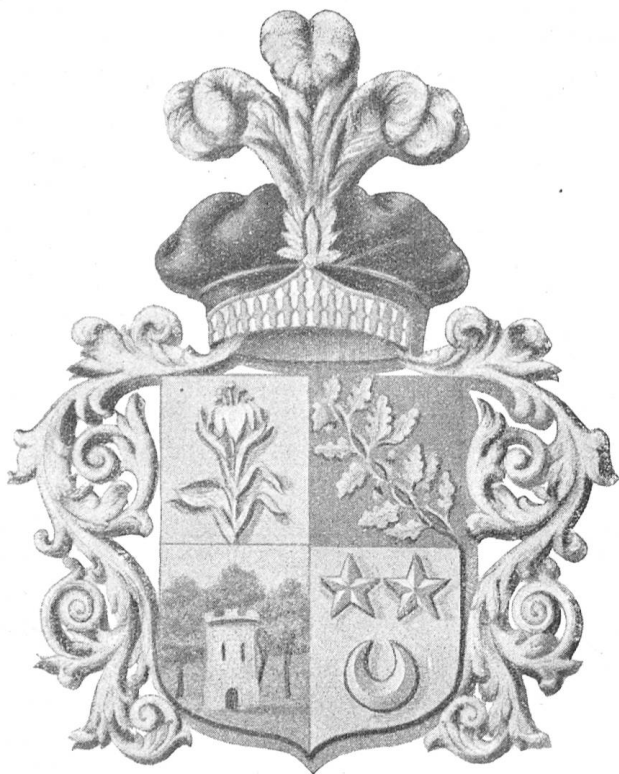


Fig. 128

Armoiries concédées à J. P. B. de Lessert
en 1810.

«faire usage en sa faveur de cette
«disposition. Dans cette vue nous
«avons par notre décret du 15
«août 1810 nommé notre cher et
«amé le sieur Delessert Baron
«de notre Empire. En conséquence
«de ce Décret, le dit sieur De-
«lessert s'étant retiré par devant
«notre cousin le Prince Archi-
«chancelier de l'Empire, avons
«conféré à notre cher et amé le
«sieur *Jules-Paul-Benjamin De-*
«*lessert*, l'un des Régents de la
«Banque de France, né à Lyon,
«le titre de Baron de notre Em-
«pire. Le dit titre sera trans-
«missible à sa descendance directe.

«Voulons qu'il puisse porter
«en tous lieux les armoiries telles
«qu'elles sont figurées aux pré-
«sentes: *écartelé, au premier,*
«*d'azur au lys en pal, arraché,*
«*tigé et feuillé d'argent ; au second,*

«*des Barons membres des Collèges Electoraux (de gueules à la branche de chêne d'ar-*
«*gent en bande) ; au troisième, d'or, à la forêt de sinople, soutenue de même sur laquelle*
«*broche une tour crénelée de trois pièces d'argent, ouverte et maçonnée de sable ;*
«*au quatrième, d'azur au croissant d'argent, surmonté de deux étoiles du même.*

«Pour livrées les couleurs de l'écu, le vert en bordure seulement.

«Chargeons notre cousin le Prince Archichancelier de l'Empire, de donner
«communication des présentes au sénat et de les faire transcrire sur les Registres.

«Donné en notre Palais de St-Cloud, le 19^e du mois de septembre de l'an
«de grâce 1810.

«Scellées, le 21 septembre 1810. Le Prince archichancelier de l'Empire :
(signé) Cambacérés.»

Au 4^e quartier on retrouve les armes primitives de la famille de Lessert, moins la fleur de lys portée au premier quartier et transformée en lys des jardins, selon un principe de la Chancellerie impériale de faire disparaître dans ses concessions d'armoiries tout ce qui rappelait l'ancien régime; le troisième quartier figure les armes des Boy de la Tour, famille de la mère de Benjamin de Lessert.

La descendance mâle du baron de Lessert est actuellement éteinte.

Il était fils d'Etienne de Lessert (né 1735) et petit-fils de Benjamin de Lessert (1690, † 1765), lequel fonda une grande maison de banque à Lyon, acquit la domaine de Bougy-St-Martin et fut reçu à la Bourgeoisie de Genève en 1724; les deux autres fils de ce dernier: Jean-Jaques (1731, † 1817) et Paul-Benjamin (1738, † 1818) furent les chefs des branches de Cossonay et de Bougy, celle-ci actuellement existante dans le canton de Vaud et représentée par MM. Henry et Gaston de Lessert.

Armes anciennes: *d'azur à la fleur de lys d'or en chef, soutenue de deux étoiles d'argent en fasce et d'un croissant du même en pointe.*

Devise: «*Tout me vient de Dieu*».

La famille de Lessert est originaire de la contrée d'Oron. Le premier membre de la famille qui joua un certain rôle fut Egrège Abraham de Lessert, notaire juré, qui vint s'établir en 1614 à Cossonay où il remplit les fonctions de secrétaire du Conseil.

[[Gaston de Lessert]: *Famille de Lessert, souvenirs et portraits*, s. l. n. d. in-4° fig.; *Almanach général. Suisse IV*, p. 821; *Rietstap*; *Armorial vaudois*; *Archives héraldiques suisses 1907*, p. 123; *Bouton, Nouveau traité des armoiries 1887*, p. 502).

[à suivre].

Basler Adels- und Wappenbriefe,

von W. R. Staehelin.

(Schluss).

70. Augustin Schnell erhält eine Wappenbesserung. Möglicherweise haben auch die Schnell um diese Zeit eine Wappenbesserung erhalten. Jakob Schnell führt noch 1624 als Sechser zu Safran in gelbem Schild eine schwarze Hausmarke auf grünem Dreieck. Erst sein Sohn der Ratsherr Augustin Schnell 1609—1689 führt das neue Wappen, welches ganz im damaligen Geschmack der kaiserlichen Kanzlei gehalten ist.

Q: Wappenbuch E. E. Zunft zu Safran. — Wappensammlung Meyer-Kraus, Staatsarchiv Basel.



Fig. 129

71. Kaiser Ferdinand III. verleiht Johann Kindweiler den Adel.
20. Februar 1640. Bartholome Kindweiler, der Wundarzt aus Molsheim, erhielt 1588 das Basler Bürgerrecht. 1606 heiratete er Margaret von Speyr und wurde 1630 Sechser zum goldenen Stern. Sein ältester Sohn Johann Kindweiler wurde am 29. Dezember 1607 zu St. Elisabethen getauft und heiratete im Dezember 1640 Salome Beck, Tochter des Hans Ulrich Beck und der Elisabeth Ringler.